

**EXPLOITATION DES POTENTIALITES EN TERMES  
D'EXPANSION DE CRUES – DECLINAISON  
OPERATIONNELLE SUR LE TERRITOIRE DU SAGE YEVRE  
AURON – COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 NOVEMBRE  
2019**

<b>Objet</b>	Réunion de phase 1		
<b>Date et lieu de la réunion</b>	14 novembre 2019 à Vierzon		
<b>Rédigé par</b>	Céline BOSSCHAERT, BRli Cécile FALQUE, animatrice SAGE Yèvre-Auron		
<b>Référence</b>	A00515	<b>version</b>	VF
<b>Date d'édition</b>	22/11/19	<b>PJ</b>	Diaporama présenté

<b>Liste des participants :</b>			
<b>Prénom Nom</b>	<b>Structure, fonction</b>	<b>Adresse</b>	<b>Téléphone</b>
<b>Maître d'ouvrage</b>			
Renaud COLIN	EP Loire, directeur adjoint du développement et de la gestion territorialisée	Orléans	02 46 47 03 18
Cécile FALQUE	EP Loire, animatrice SAGE Yèvre-Auron	Bourges	06.84.08.50.88
<b>Prestataire</b>			
Céline BOSSCHAERT	BRli, chef de projet étude	Nîmes	04 66 87 52 10
<b>Acteurs : Cf. feuille d'émergement en annexe</b>			

<b>Déroulement de la réunion</b>	<b>Actions</b>
<p><b>ORDRE DU JOUR</b></p> <p><b>Restitution de la phase 1 : description des zones d'expansion de crue</b></p> <p>M. DUPERAT, Vice-président de la CLE du SAGE Yèvre Auron introduit la réunion en rappelant le contexte dans lequel s'inscrit l'étude et indique que 2 sites sur les 3 décrits en phase 1, doivent être choisis à l'issue de la réunion pour être étudiés en détail en phase 2. Il propose un tour de table.</p>	
<p><b>Présentation par BRLi : rappel des objectifs et de la zone d'étude, présentation des résultats de la phase 1, et rappel du calendrier.</b></p> <p>Cf. diaporama joint.</p>	
<p><b>QUESTIONS ET POINTS ABORDES</b></p> <p><b>Zone d'étude</b></p> <p>Il est remarqué qu'il faudra indiquer dans le rapport que l'étude se concentre sur 3 ZEC retenues du fait de contraintes financières et sur la base des données issues de l'analyse exploratoire réalisée par l'EP Loire sur des linéaires de cours d'eau plus importants mais non exhaustifs car limités aux cours d'eau de + de 30 km de long (le Moulon n'était pas compris par exemple).</p> <p>Il est remarqué qu'il faudrait indiquer dans le rapport que la mobilisation des ZEC est un des outils possibles dans la prévention des inondations et que ce n'est pas un remède miracle.</p> <p>Toutes les ZEC ont un rôle avec un effet cumulatif global sur de nombreux enjeux de l'amont à l'aval du bassin versant.</p> <p>Vis-à-vis du caractère opérationnel de l'étude, les effets des ZEC seront calculés uniquement sur les enjeux immédiatement exposés à l'aval des sites, là où ils sont les plus significatifs, et où aucun affluent important ne viendrait les amoindrir par ses apports.</p> <p><b>Données hydrologiques</b></p> <p>Mme BONNIN demande des précisions sur la méthode Shyreg. Il est précisé que c'est un modèle national utilisant une relation pluie/débit. Cette modélisation se calant bien sur les petites périodes de retour de crue elle paraît fiable pour les plus grands débits alors que les données réelles sont peu connues du fait des faibles chroniques de données disponibles (en général pas plus de 30 ans)</p>	<p>Ces éléments seront précisés en contexte introductif dans le rapport.</p> <p>Il sera demandé à la DREAL de valider les débits de référence utilisés pour la modélisation.</p>

### Potentiel d'optimisation des ZEC

Certains participants insistent sur la nécessité d'aboutir à des actions concrètes d'aménagement permettant de réduire le risque inondation, et d'éviter de réaliser une étude qui restera dans les tiroirs.

D'autres participants attirent l'attention sur le fait que les actions d'aménagement susceptibles d'optimiser l'effet des ZEC ne seront pas forcément efficaces ou simples à mettre en œuvre et qu'il ne faut pas envisager que des interventions sur 3 sites vont résoudre tous les problèmes.

BRLi indique en effet qu'aucune piste d'optimisation des ZEC n'est ressortie des analyses menées à l'issue de la phase 1 :

- il n'est pas ressorti de la collecte des données l'existence d'un projet d'aménagement dont les objectifs seraient susceptibles d'entrer en synergie avec le ralentissement des crues dans les ZEC,
- il n'est pas ressorti de sous unités fonctionnelles dans les ZEC, correspondant à des casiers hydrauliques sans enjeu urbanisé, où la sur-inondation pourrait être envisagée sans impacter l'habitat diffus présent sur toutes les ZEC,
- il n'est pas ressorti de casiers hydrauliques non habités, actuellement déconnectés du flux principal (par la présence d'un remblai insuffisamment transparent par exemple), susceptibles d'être réactivés pour améliorer la rétention des eaux.

BRLi précise que les potentialités d'aménagement pourront être analysées plus finement en phase 2 grâce aux modélisations hydrauliques, mais qu'à ce stade descriptif des ZEC, les opportunités d'aménagement paraissent toutefois relativement limitées pour tous les sites, à dire d'expert.

Quoiqu'il en soit, l'étude s'attachera à démontrer le rôle actuel des ZEC en comparant une situation virtuelle où les ZEC sont supprimées (endiguement, remblaiement, ...) avec la situation actuelle. Une action concrète à envisager est alors la préservation des zones d'expansion de crue. Des actions de modification de la rugosité correspondant à une gestion de la végétation adaptée à la préservation des ZEC pourront être testées par exemple.

M. ROUSSEAU demande si l'étude analysera la cohérence entre les PPRi qui réglementent toute urbanisation dans les zones d'expansion de crue et les résultats des modélisations hydrauliques. Ce point n'est pas un objectif direct de l'étude, mais les services de l'Etat en charge de l'élaboration et la révision des PPRi seront certainement attentifs à ce point. Il est aussi rappelé que dans les secteurs non couverts par un PPRi, les zones à risque peuvent être intégrées au PLU des communes afin d'éviter l'urbanisation de ces zones.

### Besoins de relevés topographiques complémentaires

M. JOUARD indique qu'il serait intéressant de faire une coupe type de la vallée entre Vignoux et Foecy afin d'analyser les écoulements dans ce secteurs très contraint par la présence du Canal, de l'autoroute, de la Chée... BRLi précise que l'on dispose d'un modèle numérique de terrain en champ majeur,

Les acteurs **sont invités à reporter toute information et éléments de connaissance de terrain** susceptible d'alimenter la réflexion sur ce point, soit sur les cartes distribuées pendant la réunion ou en les envoyant à Mme FALQUE **avant mi-novembre.**

<p>parfaitement adapté à une telle analyse, qui sera menée en phase 2 lors de la modélisation hydraulique.</p> <p>Par contre, pour la modélisation hydraulique, la connaissance de la section des lits mineurs est indispensable, or elle n'est pas couverte par le MNT, et les données bathymétriques disponibles présentent des manques.</p> <p>Les données des études de continuité écologique en cours ont été transmises et seront réutilisées. Mais BRLi a identifié des besoins complémentaires sur certains linéaires de cours d'eau, bras, et Canal de Berry, non couverts.</p> <p>M. BENOIT précise que ces études montrent que l'impact des ouvrages est négligeable sur les crues majeures.</p> <p>A noter que sur la ZEC de Vierzon, il n'y aura pas de relevés complémentaires à prévoir car on pourra bénéficier des relevés qui seront réalisés début 2020 dans le cadre de l'étude 3P (Prévision, Prévention, Protection) menée par l'EP Loire sur le bassin versant du Cher.</p>	<p>BRLi précisera les besoins topographiques complémentaires à prévoir sur chaque site, ce qui pourra être un élément d'aide à la décision pour le choix définitif des ZEC à étudier en phase 2</p>
<p><b>Les enjeux relatifs aux équipements AEP</b></p> <p>Mme SANTINI rappelle la forte vulnérabilité des périmètres de protection des captages d'eau potable. Elle indique également que le bâtiment où sont implantés les services d'eau de Bourges Plus est en limite de la ZEC potentielle de l'Auron et n'a pas été recensé dans l'atlas (son implantation sera fournie au bureau d'études).</p> <p>BRLi indique qu'effectivement ces enjeux majeurs seront une contrainte forte, comme les enjeux habités, que l'on évitera de sur-inonder lors de la phase 3 d'optimisation des sites.</p>	<p>Il est décidé de n'exclure aucune zone pour la phase 2 afin que la modélisation soit complète et permette de caractériser le fonctionnement actuel</p>
<p><b>SELECTION DES ZEC POUR LA PHASE 2</b></p> <p>M. DELABERGERIE demande si dans le tableau récapitulatif un « + » vaut un « - ».</p> <p>BRLi indique que les critères de choix sont complexes à pondérer objectivement, notamment parce que les sites sont situés à la confluence de plusieurs cours d'eau, et n'aboutissent pas à une hiérarchisation claire des sites à retenir.</p> <p>Les échanges portent sur d'autres critères de choix pour sélectionner les sites retenus en phase 2, notamment en termes d'attente des populations, des opportunités et des volontés politiques locales.</p> <p>M. TELLIEZ indique que le SIVY travaille à l'échelle du bassin et que la solidarité amont-aval est au cœur de la thématique ZEC : tout ce qui sera entrepris sur le bassin de l'Yèvre aura un effet positif sur le secteur Vierzon. Il enjoint la Communauté de communes Vierzon Sologne Berry à s'inscrire dans les réflexions menées par le SIVY, conjointement avec le SIBA3A, sur leur</p>	

<p>souhait de porter un PAPI (Programme d'Action de Prévention des inondations) sur le territoire Bourges-Vierzon.</p> <p>Les acteurs présents s'accordent sur <b>la sélection de la zone 1Y Vierzon pour la phase 2</b> du fait des enjeux en présence, des attentes et des volontés locales et de la synergie avec le zoom fait dans le cadre de l'étude 3P.</p> <p>Le choix entre les 3 zones du secteur Bourges est plus difficile.</p> <p>M. COLIN indique que si une zone du secteur Bourges n'est pas étudiée dans le cadre de la présente étude mais semble pertinente pour les acteurs, elle pourrait être intégrée dans le cadre du PAPI d'intention évoqué par le SIVY.</p> <p>Les échanges portent sur les attentes et les volontés locales.</p> <p>M. MARKESZ indique que la mémoire collective est limitée, les événements évoqués sont souvent les plus récents et c'est sur ceux-ci que se fondent les attentes, alors que cela a été dit avant, les événements récents n'offrent qu'une vision partielle des crues potentielles.</p> <p>Il est évoqué le cas du quartier autour du val d'Auron qui a été fortement impacté par la crue de 2016 alors que l'effet de la crue a été amplifié par le barrage.</p> <p>Les acteurs s'accordent sur le fait que 3 niveaux de choix sont à prendre en considération :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- potentialités techniques, présentées dans cette phase 1,</li> <li>- attentes politiques,</li> <li>- possibilité d'actions.</li> </ul> <p>Afin d'avoir un retour complet sur les attentes locales, les synergies et opportunités d'actions, il est proposé de synthétiser les échanges de la réunion et de rédiger une note de présentation <b>afin que les structures à compétence Gémapi et l'agglomération de Bourges Plus notamment échangent et transmettent leurs avis sur les 3 sites restants.</b></p> <p>Les acteurs s'accordent pour que l'ensemble des éléments soient ensuite présentés à la Commission Locale de l'Eau, ou son Bureau, qui retiendra les sites pour la phase 2. Afin que BRLi puisse continuer la prestation, cette décision doit intervenir d'ici fin décembre.</p>	<p>Les acteurs sont invités à faire part de leurs remarques d'ici début décembre.</p>
<p><b>CALENDRIER</b></p> <p>Il est noté que l'acquisition des relevés topographiques complémentaires pourrait impacter sensiblement le calendrier prévisionnel.</p>	

Personnes présentes

Prénom NOM	Structure/fonction	mail	signature
Christelle LESPREZ	CD 18	christelle.leprez@departement18.fr	
Vincent COSSON	Cofiroute	vincent.v.cosson@vini-autoroutes.fr	
Celie FOUÇET	COFIROUTE	celie.poucet@vini-autoroutes.fr	
Christophe BOUW	Nature 18	christophe.nature18.fr (sans espace)	C.B.
PIETU Paul	VP Cdc V3	maire.duval@orange.fr	PO
THIEFFRY Géraldine	CC VIERZON SOLOGNE BERRY	g.thieffry@cc-vierzon.fr	
Magaly SANTINI	Bourges (+)	magaly.santini@agglom-bourgesplus.fr	
Robert HUCHINS	Bourges (+) VP		
Laurent PIVAUD	FoocY conseillère déléguée SIVY	l.pivaud.laurent18@gmail.com	
GAILLIEGUE Florence	urbanisme CC USB	f.gailliegue@cc.vierzon.fr	
Dominique TELIER	VP SIVY	telier.d@mgp.fr	
Serge MARVÈSE	BOURGES (+)	serge.marvese@ville-bourges.fr	
DESOBLYN Claude	SIAB 3A.	cdesoblyn@orange.fr	
DEBAIN Guillaume	SIVY	g.debaing@ville-bourges.fr	
BENOÎT Gilles	SIVY	gbenoit.mairie@orange.fr @gmail.com	
PRUDENT Didier	Maire Adjoint	didier.pruent@orange.fr	
DUPÉRAT Bernard	V.P. SAGE ymn, ferson	b.duperrat@orange.fr	
Le Poiot Valérie	SCB	valerie.lepoiota@orange.fr	
LABERGÈRE J. Luc	1er adj Ville de Vierzon	luc.labergerie@ville-vierzon.fr	
CHAMIGNON Eric	1er adj Ville de Vierzon	eric.chamignon@ville-vierzon.fr	
Rouneau Nathalie	FDAAPPNA 18		

JOUARDO Hervé, Président de l'ASA de la vallée  
 claudine.jouardo@orange.fr

Desroches g. fle, conseil municipal : g. fle. desroches  
St-Joseph de la paroisse de la paroisse  
COLIN Renaud Renaud.colin@optb-loire.fr Etablissement public Loire  
BONNIN Pascaline SIAB3A pascalinebonnin.siab3a@orange.fr